

22 déc 2016 -18:43

Neuf conseils d'avis demandent tous ensemble une Stratégie Nationale de Développement Durable qui soit plus concrète et cohérente

Notre pays est en manque de politiques intégrées, et ceci est une évidence dans le domaine du développement durable. Une stratégie nationale sur ce plan est donc indispensable. Mais le projet récent des autorités concernées pour réaliser celle-ci s'avère insuffisant, disent dans un avis commun les conseils d'avis de tous les niveaux de pouvoir de notre pays.

La Conférence interministérielle pour le Développement durable (CIMDD), dans laquelle se retrouvent les ministres compétents pour le développement durable des trois régions et du niveau fédéral, a rédigé au mois d'octobre un texte cadre qui doit constituer la base d'une stratégie nationale (SNDD). Cette stratégie se veut complémentaire aux stratégies régionales et fédérales et s'articule autour de la politique et des actions que les différentes autorités de ce pays peuvent entreprendre ensemble. Dans cette logique, le texte cadre se compose d'une vision commune et d'une série de thèmes prioritaires pour lesquels les autorités vont entreprendre des actions.

Cette stratégie nationale est un instrument important dans le cadre de la mise en œuvre belge de l'Agenda 2030. Il s'agit d'un programme mondial approuvé par les Nations Unies en 2015, qui définit entre autres 17 objectifs de développement durable (ODD) ainsi que 169 cibles concrètes y afférentes. Tous les pays membres sont censés insérer ce programme dans leurs stratégies nationales, et le mettre en œuvre d'ici 2030.

Pour réaliser ceci, un large soutien de l'ensemble de la société est indispensable. Dans cet esprit, la CIMDD a demandé un avis sur le texte cadre de la SNDD à neuf conseils d'avis composés des parties prenantes (syndicats, entreprises, ONG...) : le CFDD au niveau fédéral, le CWEDD et le CESW en Wallonie, le CESRBC et le CERBC à Bruxelles, le SERV et le MiNa-Raad en Flandre, le WSR et Verbraucherschutzzentrale VOG pour la Communauté Germanophone.

Ces neuf conseils d'avis se sont réunis pour analyser le texte cadre de la SNDD, et sont parvenus dans un délai de six semaines à rédiger dans une ambiance constructive un avis commun- ce qui est en soi déjà un signal clair qui peut apporter une valeur ajoutée au processus. L'avis devrait être approuvé par tous les conseils fin décembre, et sera ensuite transmis à la CIMDD.

Dans leur avis, les conseils soulignent l'importance d'une stratégie nationale de développement durable pour exécuter l'Agenda 2030. Malheureusement, les propositions dans le texte cadre pour cette SNDD sont insuffisantes pour atteindre les objectifs visés. Elles renferment trop peu de mesures concrètes de la part des autorités. Le texte ne contient aucune analyse fiable de la situation actuelle ou des tendances actuelles (ce qui permettrait de prendre des initiatives dans les domaines où elles s'avéreraient les plus urgentes). De plus, il manque un volet international.

La stratégie devrait donc être complétée, et la cohérence des politiques devrait figurer comme critère prépondérant dans cet exercice. Les conseils demandent que les différentes autorités harmonisent au maximum (méthodologie, timing, monitoring, indicateurs, etc.) leurs activités menées autour de leurs stratégies respectives en matière de développement durable (y compris les stratégies climatiques) pour pouvoir travailler le plus efficacement possible en faveur de la SNDD, de la stratégie européenne en matière de réalisation de l'Agenda 2030 et du processus des Nations Unies.

Dans leur avis, les conseils formulent encore quelques remarques sur des actions spécifiques mentionnées

dans le texte cadre, comme les marchés publics durables, la construction et les logements durables, et l'alimentation.

Finalement, les conseils demandent au nom de toutes les parties prenantes d'être impliqués dans le suivi et l'évaluation de la SNDD, et dans l'implémentation de l'Agenda 2030 dans notre pays. Dans cette optique, les gouvernements devraient clarifier rapidement comment ils comptent impliquer de façon structurelle les parties prenantes dans la préparation du National Voluntary Review concernant la mise en œuvre des ODD, que notre pays présentera l'année prochaine lors de la réunion annuelle des Nations Unies à ce sujet. Dans ce rapport, le pays concerné est censé préciser comment il exécute l'Agenda 2030, ce qui pourrait stimuler les politiques de développement durable en Belgique.

Entretemps, l'avis a été approuvé formellement par les neuf conseils. Vous trouvez le [texte ici](#).

Conseil fédéral du Développement durable
Tour des Finances
Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 743 31 50
<http://www.frdo-cfdd.be>

Koen Moerman
Porte-parole
+32 473 321 387
koen.moerman@frdo.be